

## PROCES-VERBAL de la délibération du Conseil Municipal

### Séance du 14 septembre 2015 à 20h30

Sous la présidence **de M. LOOS Jean-Blaise, Maire.**  
Etaient présents : **Mmes. HURSTEL Lucienne, BOUILLÉ Laurence, ROHR Agnès, SCHWOERTZIG Sabrina, SCHWOEHRER Martine et MM. KEUSCH Jean-Jacques, LAUFFENBURGER Mathieu, GASCHY Christophe et DEMOUCHE Sébastien**  
Absents excusés : **Mme GASCHY Virginie**  
Secrétaire de séance : **Mme ROHR Agnès**

#### AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 14/09/2015

Avant de débiter l'ordre du jour tel qu'il a été transmis, M. le Maire demande aux conseillers municipaux d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour, entre les points **054. Salle socioculturelle : Avenants au marché** et **056. Contrat d'assurance.**

#### 055. APPEL D'OFFRES : CARRELAGE

#### 053. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 JUILLET 2015

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 06/07/2015.

#### 054. SALLE SOCIOCULTURELLE : AVENANTS AU MARCHÉ

##### **a. Avenant n°3 au lot 10 - Plâtrerie**

Il est prévu d'installer une cloison coupe feu entre le local électrique et le local rangement au sous-sol, ainsi que la pose d'une trappe Knauftop. Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 544,00 € HT soit 652,80 € TTC.

##### **b. Avenant n°4 au lot 10 - Plâtrerie**

La mise en place d'une toilette accessible aux personnes à mobilité réduite au sous-sol oblige la création d'une cloison supplémentaire. Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 1 560,00 € HT soit 1 872,00 € TTC.

##### **c. Avenant n°5 au lot 10 - Plâtrerie**

L'avenant correspond à la mise en place d'un faux-plafonds pour le sous-sol ainsi qu'un caisson pour l'habillage de gaines. Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 2 014,00 € HT soit 2 416,80 € TTC.

Pour rappel, le marché a été attribué à l'entreprise CILIA pour un montant initial de 30 500,00 € HT.

- **APPROUVE** chaque avenant pour les montants susmentionnés du lot 10 plâtrerie.

#### ADOpte À L'UNANIMITE

#### 055. APPEL D'OFFRES : CARRELAGE

Le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de carrelage sont encore à réaliser au sous-sol de la salle socioculturelle, principalement au local du Club des Jeunes de Boesenbiesen. Il propose de recourir, pour ces travaux, à une procédure adaptée également utilisée dans les délibérations du 08/06/2015 et du 06/07/2015, et présente le devis de l'entreprise BERGER Michel.

Après délibération, le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de retenir l'entreprise BERGER Michel pour la pose du carrelage pour un montant de 6 834,52 € HT soit 8 201,42 € TTC;
- **AUTORISE** le Maire à signer le marché.

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

### **056. CONTRAT D'ASSURANCE**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'assurer la salle socioculturelle dans le cadre de ses activités. La commune étant actuellement assurée à la CIADE, une proposition leur a été demandée. L'assurance Groupama a également été sollicitée pour un devis. Il est envisagé de changer d'assureur à l'échéance des contrats en cours.

Le Conseil Municipal,

- **PREND NOTE** de ces informations.

### **057. DIVERS ET INFORMATIONS**

#### **a) Invitations**

Le Maire fait part de diverses invitations au Conseil Municipal.

#### **b) SMICTOM**

Le Maire présente le rapport d'activité du SMICTOM pour 2014. De plus, la 25ème édition de l'« Oschterputz » s'est déroulée du samedi 12 avril au dimanche 27 avril 2015. Le SMICTOM d'Alsace Centrale a proposé en octobre 2014 de verser une subvention de 40 euros pour l'achat d'un arbre à chaque commune participante. Cette opération n'étant valable que jusqu'au 31 décembre 2015, le Conseil Municipal décide de solliciter cette subvention.

#### **c) Révision électorale : commission administrative locale**

Le Maire explique au Conseil Municipal, que dans le cadre de la révision des listes électorales, une commission administrative locale est amenée à procéder à une vérification des inscriptions et des radiations des électeurs. Pour ce faire, il est nécessaire de désigner un électeur qui représentera le Tribunal de Grande Instance en tant que délégué au sein de cette commission. Madame Laurence BOUILLE est désignée par le Maire.

#### **d) Sortie du Conseil Municipal**

Monsieur Christophe GASCHY propose aux conseillers une sortie mêlant visites et randonnée entre Gueberschwhir et Osenbach le dimanche 4 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,  
la séance est levée à 23 heures.